

Webinaire - Les investigations cliniques DM selon le règlement 2017/745

9 mars 2022

L'ANSM organise un 5ème webinaire relatif à l'entrée en application du règlement DM (UE) 2017/745, **le mercredi 9 mars 2022 de 10h00 à 12h00**.

Les inscriptions à ce webinaire sont closes

Intervenants :

Madame Laure CRESTEY

Responsable administrative au CPP Ouest V (Rennes) - CPP DM dès la mise en place du règlement en mai 2021
Référente du groupe de travail sur le SIRIPH2G (GT SI) pour les CPP depuis le début du projet de refonte du SI (fin 2020 - début 2021)

Monsieur Thierry CHEVALLIER

Vice-Président du CPP Sud Med IV (Montpellier)
Médecins des Hôpitaux - Epidémiologiste clinicien et Méthodologue
Responsable de L'institut d'Evaluation du Dispositif Médical (IDIL) au CHU de Nîmes

Madame Marie-Amélie EUDELIN

Vice-Présidente du CPP Sud-Est IV (Lyon - Centre Léon Bérard)
Membre de la CNRIPH
Avocate dans le domaine du droit de la santé et de l'innovation

Sonia ERRARD

Direction Générale de la Santé (DGS)

Gwennaëlle EVEN

Directrice Adjointe Direction des Dispositifs Médicaux, des Cosmétiques et des Dispositifs de Diagnostic In Vitro DMCDIV (ANSM).



PUBLIÉ LE 26/05/2021 - MIS À JOUR LE 18/06/2021

Entrée en application du nouveau règlement européen relatif aux dispositifs médicaux

RÉFÉRENTIELS - RÉGLEMENTATION

ansm
Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

Règlement européen relatif
aux dispositifs médicaux :
investigations cliniques

+ Consulter les webinaires relatifs aux règlements DM et DMDIV

● **Documents liés**

Présentation - Règlement européen relatif aux Dispositifs médicaux
+ n°2017/745

+ Mise en oeuvre du règlement relatif aux dispositifs médicaux dans l'évaluation des investigations cliniques
Bilan à 9 mois de l'entrée en vigueur

+ Retours d'expérience de comités de protection des personnes